

Bilan de l'inventaire 2022 de la chèvre des Fossés

Janvier 2024

I. Nombre d'animaux vivants enregistrés dans le répertoire

Règles de décompte des animaux : les animaux vendus, ne reproduisant pas ou présents dans des élevages qui n'ont pas retourné leurs inventaires **depuis 2020** ne sont pas pris en compte. Les animaux réformés en 2023 sont comptés comme actifs pour le bilan considéré. Il est aussi important de rappeler que le bilan est réalisé à un instant T. La base de données évolue à chaque ajout ou modification d'inventaire.

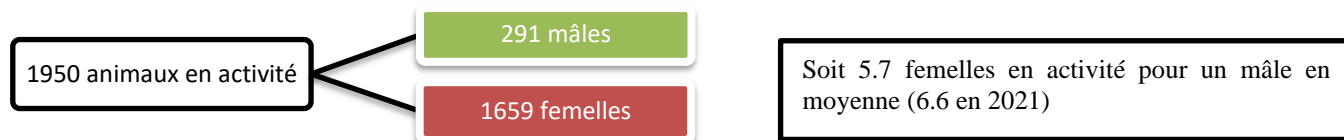
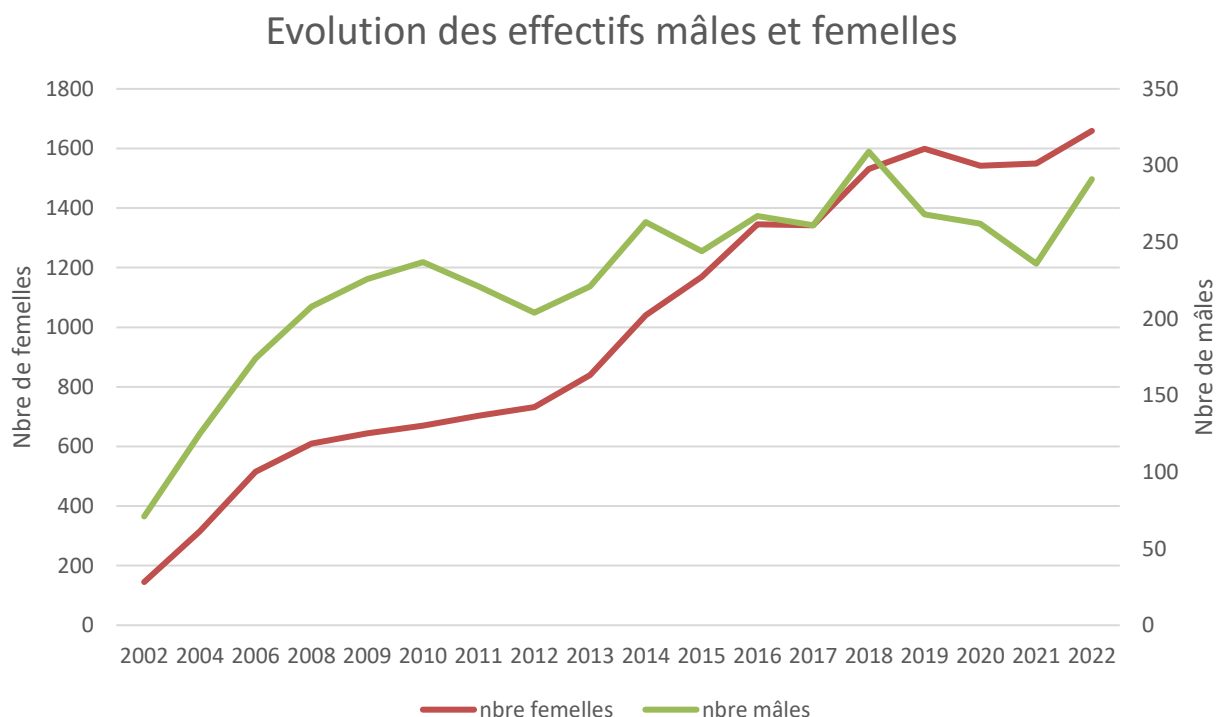


Tableau 1: Evolution des effectifs du répertoire depuis 2002

	2002	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de mâles	71	237	221	204	221	263	244	267	261	309	268	262	236	291
<i>Dont bouquillons</i>	29	57	43	47	27	70	57	44	49	39	44	49	40	91
% de jeunes mâles	41%	24%	19%	23%	12%	27%	23%	16%	19%	13%	16%	18%	17%	31%
Nombre de femelles	145	670	703	732	840	1040	1169	1345	1342	1531	1599	1542	1550	1659
<i>Dont chevrettes</i>	44	117	141	138	135	230	255	291	190	190	276	262	229	291
% de jeunes femelles	30%	18%	20%	19%	16%	22%	22%	21%	14%	12%	17%	17%	15%	18%

Figure 1 : Evolution des effectifs mâles et femelles



Les effectifs mâles comme femelles connaissent une augmentation pour l'année 2022 (55 mâles et 109 femelles de plus qu'en 2021). L'augmentation du nombre de mâles est une bonne nouvelle pour la variabilité génétique car elle fait diminuer le sex-ratio à 5,7 femelles par mâle reproducteur soit quasiment 1 femelle de moins par mâles qu'en 2021. En effet, pour éviter de perdre la diversité génétique au sein de la race, il est préférable d'avoir un nombre de descendants limité par reproducteur. Cette augmentation d'effectifs peut être expliquée par le nombre d'inventaires actualisés plus élevé que l'année passée.

Nous rappelons une nouvelle fois **l'importance de renvoyer chaque année un inventaire mis à jour**, et de noter et de retransmettre les informations (animal vendu, sa généalogie, les coordonnées de l'acheteur...) lors de la vente d'animaux.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'éleveurs et de la taille des cheptels depuis 2002

	2002	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'éleveurs	49	111	121	107	106	116	137	162	181	159	141	149	152	161	175
<i>Dt éleveurs de mâles et femelles</i>	30	73	78	79	73	81	87	95	105	99	99	109	123	128	139
<i>Dt éleveurs de mâles</i>	36	81	86	83	78	88	94	100	115	108	104	109	123	129	141
<i>Dt éleveurs de mâles seuls</i>	6	8	12	4	5	8	10	6	10	9	5	0	0	1	2
<i>Dt éleveurs de femelles</i>	43	103	108	103	101	108	128	156	171	150	136	149	152	160	173
<i>Dt éleveurs de femelles seules</i>	13	30	35	24	28	28	41	61	66	60	42	33	29	32	34
Taille moy. cheptel femelles	3,4	6,3	6,0	6,8	7,2	7,7	8,1	7,5	7,8	8,4	10,8	10,7	10,1	9,7	9,6
<i>Nombre max de femelles</i>	13	66	70	80	85	92	109	99	70	71	110	135	199	199	138
<i>Taille moyenne cheptel mâle</i>	1,8	2,7	2,6	2,7	2,7	2,5	2,8	2,4	2,3	2,4	3,0	2,5	2,1	1,8	2,1
<i>Nombre maximum de mâles</i>	8	18	20	22	22	23	29	27	28	14	65*	61*	62	58	92

Le nombre d'éleveurs augmente pour l'année 2022 avec 14 nouveaux élevages enregistrés, soit 175 élevages au total. L'augmentation des effectifs femelles est traduite dans ce tableau par la taille moyenne des troupeaux qui reste stable pour un nombre d'éleveurs plus important. 139 troupeaux détiennent des mâles et des femelles, ils représentent donc le nombre de troupeaux réalisant de la reproduction (soit 11 troupeaux supplémentaires par rapport à 2021). L'année 2022 est donc l'année qui comptabilise le plus d'élevages faisant de la reproduction !

Tableau 3 : répartition des élevages en fonction de la taille du cheptel femelle

Taille du troupeau	[1 à 5[[5 à 10[[10 à 20[[20 et +]
Nbre d'élevages	68	26	22	21
<i>% des élevages</i>	50%	19%	16%	15%
Nbre de chèvres	158	168	300	848
<i>% des chèvres</i>	11%	11%	20%	58%
<i>Nb moy de chèvres/élevage</i>	2	6	14	40

Le nombre de troupeaux détenant 1 à 4 et 5 à 9 chèvres augmente très légèrement (respectivement 66 et 25 troupeaux en 2021 contre 68 et 26 en 2022). La proportion d'élevages comptant 1 à 9 chèvres est identique à l'année précédente, soit 69% des élevages détiennent moins de 10 chèvres. La proportion d'élevages de plus de 10 chèvres est elle aussi identique (31%), en revanche, la part d'élevages détenant plus de 20 chèvres ne cessent de diminuer depuis 3 ans (21% des élevages en 2020, 19% en 2021 et 15% en 2022) au profit des élevages de 10 à 19 chèvres (12% des élevages en 2021 contre 16% en 2022).

Concernant le nombre moyen de chèvres par élevage, il reste stable pour les deux premières catégories de moins de 10 chèvres mais diminue pour les deux dernières catégories (en moyenne, 16 chèvres par élevages dans les troupeaux de 10 à 19 en 2021 contre 14 chèvres en 2022 et 43 chèvres dans les troupeaux de 20 et plus en 2021 contre 40 en 2022).

II. Connaissance des généalogies

Tableau 4 : Evolution de la variabilité des généalogies connues

	Nombre de pères différents			Nombre maximum de descendants par père			Nombre moyen de descendants par père		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
F E M E L L E S	288	296	310	70 Jao de Kérouirin 38 Jim de manton 35 Julio des plomarch 30 First de la forge 28 Joblandin de la cote	64 Jao de Kérouirin 37 Jim de manton 33 Julio des plomarch 32 Eddie 30 Orcky de Kérouirin 25 First de la forge 25 Joblandin de la cote	49 Jao de Kérouirin 43 40809560001 36 Jim de manton 36 Joblandin de la cote 35 Eddie de Kerogile 34 Rocky 1 de Kérouirin 30 Orcky de Kérouirin 28 Naga du Littoral 25 J2 de Kérouirin	5,6	5,4	5,5

M	144	149	154	12 Hendrix de la Brèche	11 Hendrix de la Brèche	13 Pollux de la Riollonnaise	2,2	1,8	2
A				11 Gingko	9 Markus de l'arche	12 Mitron de la Bintinais			
L				9 Markus de l'arche	8 Pommeau de l'abbaye	9 Harry Potter de la Bintinais			
E				8 Odin de Keraden et Pommeau de l'abbaye	7 If du Littoral	8 Saintclet de Kérourin			

Le nombre de pères différents augmente, mais il n'augmente pas en proportion de l'effectif total car le nombre moyen de descendants par père a augmenté lui aussi. Cette augmentation n'est pas alarmante mais est à surveiller particulièrement pour le nombre moyen de descendants mâles par père. En effet, un bouc produit plus de descendants qu'une chèvre, il est donc important de ne pas garder trop boucs entiers issus du même père. En 2022, en moyenne, un bouc possède 2 descendants mâles en reproduction.

Concernant les pères les plus utilisés, Jao de Kérourin est toujours en tête de liste mais la diminution du nombre de filles continue, ce bouc ne doit donc plus être à la reproduction. De nouveaux boucs font leur apparition, J2 de Kérourin, Naga du Littoral et le bouc 40809560001. Ce dernier arrive en deuxième position dès sa première apparition dans le classement. Ce bouc a reproduit dans un élevage avec un effectif de femelles conséquent, il serait préférable de ne pas l'utiliser dans d'autres grands troupeaux afin de limiter sa descendance.

Les pères ayant fait le plus de descendants mâles reproducteurs, sont totalement différents des années précédentes mais pour autant ils arrivent dans le classement avec des nombres de fils très importants. Ces chiffres sont à surveiller, mais il est essentiel de limiter l'utilisation de leurs descendants mâles.

Pour rappel, certains mâles reproduisant plusieurs années dans de grands troupeaux peuvent laisser une descendance très nombreuse. On rappelle qu'un même bouc ne devrait pas saillir plus d'une quarantaine de chèvres et ne pas être utilisé plus de deux années de suite. Il est également très important que **chaque éleveur ne garde comme mâle pour la reproduction que 1 ou 2 fils d'un même bouc une même année.**

Tableau 5 : Répartition du nombre de filles par père pour le répertoire 2022

<i>Nombre de filles par père</i>	[1 à 5[[5 à 10[[10 et 20[[20 et + [Total
Nombre de pères	192	69	35	14	310
<i>Proportion/ totalité père</i>	62%	22%	11%	5%	
<i>Rappel proportion 2021</i>	61%	24%	12%	3%	
Nombre total de filles dans cette catégorie	367	449	453	426	1695
<i>Proportion de femelles dans cette catégorie</i>	22%	26%	27%	25%	
<i>Rappel proportion 2021</i>	21%	29%	30%	20%	

64 filles avec père inconnu

Les proportions de pères ayant 20 filles ou moins restent globalement similaires à l'année 2021, en revanche, la proportion de pères possédant plus de 20 filles passe de 3 à 5 %, tendance à surveiller. En effet, un quart des chèvres de la population possède donc un père qui a produit plus de 20 descendantes, autrement dit, 14 boucs sont à l'origine 25% de la population de femelle, répercussion directe de l'augmentation évoquée précédemment.

64 chèvres n'ont pas de père connu, il est essentiel de demander la généalogie des animaux lors des achats !

Tableau 6 : Répartition du nombre de petites-filles par grand-père paternel pour le répertoire 2022

<i>Nombre de filles par grand-père</i>	[1 à 5[[5 à 10[[10 et 20[[20 et + [Total
Nombre de grands-pères	85	44	34	17	180
<i>Proportion/ totalité grand-père</i>	47%	25%	19%	9%	
<i>Rappel proportion 2021</i>	47%	23%	30%		
Nombre total de petites filles dans cette catégorie	179	295	462	694	1630
<i>Proportion de femelles dans cette catégorie</i>	11%	18%	28%	43%	
<i>Rappel proportion 2021</i>	12%	17%	71%		

136 chèvres sans grand-père connu

* Fleurance de Toulon avec 102 petites filles et Firmin de la Forge avec 78 sont les grands-pères paternels les plus fréquents.

Les proportions restent similaires à l'année passée, avec une légère diminution de la proportion des grands-pères avec plus de 10 petites filles, point positif pour la diversité génétique.

Il est important de noter que 136 chèvres sont sans grand-père connus, une perte d'information en constante augmentation rendant le travail basé sur les généalogies moins fiable.

Tableau 7 : Répartition du nombre de petits-fils par grand-père paternel pour le répertoire 2022

Nombre de fils par grand-père	[1 à 5[[5 à 10[[10 et + [Total
Nombre de grands-pères	85	16	4	105
Proportion/ totalité grand-père	81%	15%	4%	
Rappel proportion 2021	84%	15%	1%	
Nombre total de petits-fils dans cette catégorie	150	98	45	293
Proportion de mâles dans cette catégorie	51%	34%	15%	
Rappel proportion 2021	55%	41%	4%	

21 mâles sans grand-père connu

Tout comme les tableaux précédents, la tendance est à l'augmentation du nombre de petits-fils par grand-père. En effet, le nombre total de petits-fils augmente (293 contre 259 en 2021) mais le nombre de grand-père reste identique.

Le grand-père ayant 10 petits-fils ou plus sont : Néflier du Long Réage (13 petits-fils), Hermes des Landes de Canut (12), D'Artagnan de la Bintinais (10) et Jedi du CEN (10).

Il semble important de rappeler qu'un même mâle ne doit pas être gardé plus de 2 ans dans un même élevage mais également qu'il ne doit pas circuler trop longtemps dans la population de chèvres des Fossés afin de ne pas avoir une descendance trop nombreuse. Il ne doit surtout pas être utilisé dans plusieurs grands troupeaux.

Les éleveurs de grands troupeaux en particulier ont une responsabilité plus importante quant à la conduite génétique de leur cheptel car celle-ci a un impact direct sur la variabilité génétique de la race dans son ensemble.

III. Répartition géographique des élevages de chèvre des Fossés

Tableau 8 : répartition géographique des éleveurs en 2022

Région	Nbre d'élevages - %	Départements	Nbre de femelles - %
Bretagne	46 – 32%	Côtes-d'Armor (14) ; Finistère (13) ; Ille et Vilaine (10) ; Morbihan (9)	545- 30%
Normandie	43 – 30%	Calvados (7) ; Manche (19) ; Orne (7) ; Eure (3) ; Seine Maritime (7)	637 - 36%
Pays de la Loire	31 – 21%	Loire-Atlantique (12) ; Maine et Loire (1) ; Mayenne (6) ; Sarthe (9) ; Vendée (3)	307 - 17%
Autres Régions	25 – 17%	Dordogne (1) ; Pyr atlantique (2) ; Gironde (1) ; Côte d'or (1) ; Saône et Loire (1) ; Indre (1) ; Loiret (1) ; Aube (1) ; Doubs (1) ; Oise (1) ; Essonne (1) ; Seine et Marne (2) ; Corrèze (1) ; Creuse (1) ; Haute Vienne (2) ; Gers (1) ; Nord (1) ; Deux sèvres (2) ; Ardèche (1) ; Isère (1) ; Rhône (1)	295 - 17%

La Bretagne est la région qui compte le plus d'élevages, mais c'est la Normandie qui détient le plus de femelles, les troupeaux sont donc plus grand en Normandie. Notons tout de même que la Normandie gagne 9 élevages et que la Bretagne en perd 4. Bien-sûr, ces augmentations ou diminutions sont totalement liées à l'actualisation des inventaires. En effet, seuls les élevages actualisés après 2020 sont pris en compte, ainsi, les élevages qui « disparaissent » sont peut-être simplement des élevages non actualisés.

La chèvre des Fossés ne cesse de s'installer hors de son berceau, quatre nouveaux départements l'ont accueilli : la Dordogne, la Côte d'Or, le Doubs et le Rhône.

En 2023 et début 2024, 99 inventaires ont été actualisé (75 en 2022), c'est un chiffre en progression. Il est essentiel de rappeler que tous les chiffres de ce bilan sont extraits et varient en fonction des envois d'inventaires. Pour une meilleure exhaustivité de ce bilan, une actualisation annuelle est donc nécessaire pour chaque élevage, amateur ou professionnel !